

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE
L'ÉCOLE SECONDAIRE RIVE-NORD TENUE
LE 26 MAI 2020 À 18 H 30
(VISIOCONFÉRENCE PLATEFORME TEAMS)**

Présences	Beauvais	Gabriel	vice-président, conseil des élèves
	Bérubé	Nancy	directrice
	Châteauneuf	Lyne	parent
	Costachesco	Sylvie	gestionnaire d'établissement
	D'Anjou	Isabelle	directrice adjointe
	Doutre	Carlin	parent
	Doutre	Marie-Claude	enseignante
	Dubois	Brigitte	présidente du CÉ et représentante au comité de parents
	Dumoulin	Josée	technicienne de travaux pratiques
	Fontaine	Jo-Anne	enseignante
	Larouche	Virginie	directrice adjointe
	Lavoie	Juliette	présidente, conseil des élèves
	Marchildon	Hélène	enseignante
	Orphée	Jean-Claude	parent
	Pascalon	Stéphane	vice-président du CÉ
	Sirois	Amélie	enseignante
	St-Amant	France	parent
	Verdon	Manon	Directrice adjointe
Absence :			
	Fournier	Marlène	technicienne en éducation spécialisée

Mme Nancy Bérubé souhaite la bienvenue à tous. Elle fait une mention spéciale pour Mme Isabelle D'Anjou, qui était directrice adjointe en remplacement de Mme Virginie Larouche et Mme Manon Verdon. Elle la félicite pour avoir fait un travail exceptionnel auprès de l'équipe de l'école Rive-Nord et au nom de tous, elle lui souhaite la meilleure des chances pour son nouveau poste de direction adjointe à l'école secondaire d'Oka.

1. Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION : CÉ 19-20/53

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Stéphane Pascalon

APPUYÉ PAR : M. Gabriel Beauvais

D'ADOPTER l'ordre du jour avec les modifications suivantes : le point 8 devient le point 9, le point 9 devient le point 8 et le point 15 est reporté au CÉ du 9 juin prochain.

Adoptée à l'unanimité

2. Décisions prises lors de la séance du conseil tenue le 21 avril 2020, à entériner

Les décisions prises lors de la séance du conseil d'établissement tenue le 21 avril 2020 sont entériner en bloc.

RÉSOLUTION : CÉ 19-20/54

IL EST PROPOSÉ PAR : M, Carlin Doutre

APPUYÉ PAR : Mme Marie-Claude Doutre

D'ADOPTER les décisions prises en bloc.

Adoptée à l'unanimité

3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 21 avril 2020

RÉSOLUTION : CÉ 19-20/55

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme France St-Amand

APPUYÉ PAR : Mme Jo-Ann Fontaine

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance du 21 avril 2020.

Adoptée à l'unanimité

4. Suivi au procès-verbal de la réunion du 21 avril 2020

Voici un ajout tel qu'il a été demandé au code de vie au point 12. Le point 6.1 devient : les élèves peuvent utiliser les outils technologiques seulement à l'agora et aux pauses. Ils peuvent être utilisés à des fins pédagogique en classe, à la demande de l'enseignant. Point 12, à ce qui attrait au hijab, un accommodement pour motif religieux a été fait puisque le hijab est un couvre-chef et que ce dernier est défendu dans le code de vie.

5. Question du public

Mme Mélanie Aylwin aimerait savoir ce qui va être fait pour la rentrée scolaire, étant donné les risques que la présence en classe des élèves soit comprise dans le contexte actuel de la pandémie. De plus, est-ce qu'un suivi sera fait pour la présence des élèves si les cours en ligne sont maintenus. Mme Nancy Bérubé mentionne que ce point sera discuté au point de la direction.

Mme Isabelle Beaudry aimerait connaître l'état de la situation pour les finissants, cérémonie des toges et la remise des diplômes. De plus, elle aimerait organiser d'ici la fin de l'année scolaire, un évènement pour les finissants dans le respect de la santé publique. Mme Virginie Larouche mentionne qu'elle a reçu plusieurs courriels des élèves qui déclarent leur insatisfaction et leur déception concernant l'annulation de ces évènements. Elle précise que les comités se sont consultés afin de trouver un moyen de féliciter les élèves. Un évènement

virtuel avait été suggéré mais les élèves se sont opposés à cette idée et préfèrent attendre. Mme Virginie Larouche annonce qu'un événement sera mis en place à l'automne en présentiel, à la hauteur des attentes des élèves.

6. Information des représentants des élèves

Mme Juliette Lavoie informe les membres du CÉ que les cotons ouatés des finissants sont à l'école en ce moment. Mme Virginie Larouche précise que ceci fait partie d'un projet de classe et que ces élèves organiseront la remise des cotons ouatés. M. Gabriel Beauvais attend une réponse de Mme Sylvie Costachesco et discute présentement avec les enseignants de la façon dont ils vont être distribués.

7. Bilan du plan d'action en lien avec le projet éducatif 2019-2020

Mme Virginie Larouche présente l'enjeu #1 du plan d'action qui est parcourir la réussite pour chaque élève. Elle explique ce qui a été fait en lien avec l'orientation #1 qui est d'assumer, dans une perspective orientante, les meilleures conditions d'apprentissage pour chaque élève. Elle parle principalement de l'amélioration des résultats en français et histoire en lien avec la compétence à lire. De plus, elle détaille tous les services qui ont été mis en place afin de mieux soutenir les élèves, pour ce qui est de la perspective orientante,

Mme Manon Verdon présente l'avancement des travaux qui ont été faits afin que les élèves puissent se projeter dans un projet d'avenir. Elle détaille toutes les activités qui ont été faites afin de permettre l'avancement de cette orientation. En ce qui attrait à l'orientation 2, offrir un milieu innovant et stimulant, l'objectif était d'augmenter le nombre de projets axés sur le numérique et la technologie.

Mme Larouche détaille tout ce qui a été mis en place afin de permettre l'avancement de cette orientation. De plus, elle précise, dû à la situation du Covid, elle explique que cet objectif a pris une emphase extrêmement importante afin de soutenir le développement et la mise en place des cours en ligne.

Mme Virginie Larouche présente le 3^e enjeu qui est un engagement et une concertation pour la réussite. Elle précise que l'orientation vise à encourager le développement d'une culture collaborative. Cet enjeu devait être travaillé l'an prochain, cependant, à cause de la situation du Covid, vous comprendrez que de nombreuses pratiques collaboratives ont été mises en place afin de répondre aux besoins des élèves. Un comité sera formé l'an prochain, afin de travailler davantage sur le développement de cet enjeu. Voir le plan d'action en annexe pour plus de détail. Cet enjeu sera travaillé en 2020-2021 avec Virginie Larouche.

RÉSOLUTION : CÉ 19-20/56

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Amélie Sirois

APPUYÉ PAR : Mme Hélène Marchildon

D'ADOPTER le plan d'action en lien avec le projet éducatif 2019-2020.

Adoptée à l'unanimité

8. Factures élèves 2020-2021 et matériel scolaire 2020-2021

Mme Sylvie Costachesco présente les factures élèves 2020-2021. Elle explique les changements apportés (en rouge), et elle précise que ces modifications tiennent compte des ristournes de taxes. De plus, elle explique que toutes les activités complémentaires ont été retirées de la facture de par la situation du Covid. Vous comprendrez que l'an prochain, nous devons favoriser la présence en classe. Si toutefois il y a des activités, une grande partie pourra être payée par des mesures prévues à cette fin.

RÉSOLUTION : CÉ 19-20/57

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Lyne Châteauneuf

APPUYÉ PAR : Mme Amélie Sirois

D'APPROUVER la facture élève 2020-2021.

Adoptée à l'unanimité

Matériel scolaire 2020-2021

Les listes de fournitures scolaires sont présentées aux membres du CÉ, les corrections sont faites en rouge. Toutes les fournitures scolaires ont été validées avec le cahier qui provient du ministre.

RÉSOLUTION : CÉ 19-20/58

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Carlin Doutre

APPUYÉ PAR : Mme Amélie Sirois

D'APPROUVER le matériel scolaire 2020-2021.

Adoptée à l'unanimité

9. Budget initial 2020-2021

M^{me} Sylvie Costachesco présente le budget initial pour 2020-2021. Elle débute par la présentation des résolutions qui devront être adoptées.

Elle présente les documents suivants : Allocations budgétaires 2020-2021 - budget initial, Allocations budgétaires 2020-2021 pour le personnel autre qu'enseignant - budget initial, document de consultation 2020-2021, budget initial 2020-2021 ainsi que celui 2019-2020.

Elle explique que la CSSMI prépare son allocation avec la clientèle prévisionnelle. L'exercice financier doit présenter un budget équilibré entre l'enveloppe budgétaire de la

CSSMI, les revenus externes et les dépenses prévues. De plus, elle rappelle qu'il n'y a aucun surplus ni déficit dans un budget initial.

Ensuite, elle énumère les différentes allocations budgétaires de la CSSMI qui s'élèvent à 2 423 554 \$. Elle ajoute que la rétention à priori, figurant au point 2.7 est une somme d'argent réservée par la CSSMI qui doit elle-même présenter un budget équilibré.

À cette enveloppe budgétaire, s'ajoutent les revenus externes (principalement la facture élève) d'un montant de 551 601 \$. Ainsi l'allocation totale se chiffre à 2 975 155 \$. Cette somme est ventilée dans le deuxième document remis aux membres. Elle précise que la diminution de la location de la salle de cette année est principalement dû au retrait des activités complémentaires dans toutes les factures élève.

ATTENDU que conformément à la Loi sur l'instruction publique, le conseil d'établissement doit adopter et soumettre pour approbation, à la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, le budget pour l'exercice financier 2020-2021.

ATTENDU que ce budget maintient l'équilibre entre d'une part, les dépenses et d'autre part, les ressources financières allouées à l'établissement par la commission scolaire et les autres revenus qui lui sont propres.

RÉSOLUTION : CÉ 19-20/59

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Amélie Sirois

APPUYÉ PAR : Mme Josée Dumoulin

D'ADOPTER et de **SOUMETTRE** pour approbation à la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, le budget initial 2020-2021 de l'école secondaire Rive-Nord.

Adoptée à l'unanimité

ATTENDU que le conseil d'établissement et la direction doivent respecter les règles de transférabilité de la commission scolaire, telles qu'elles apparaissent aux règles internes.

ATTENDU la nécessité de permettre à la direction de gérer le budget d'une façon efficace.

RÉSOLUTION : CÉ 19-20/60

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Gabriel Beauvais

APPUYÉ PAR : M. Carlin Doutré

D'ADOPTER les règles de transférabilité suivantes :

« Permettre à la direction de faire des transferts budgétaires entre les postes apparaissant au budget et d'en rendre compte sur une base à être déterminée au conseil d'établissement ».

Adoptée à l'unanimité

M^{me} Sylvie Costachesco demande aux membres s'ils sont d'accord pour autoriser l'école à utiliser les fonds spéciaux pour les dépenses associées aux activités pour lesquelles les fonds ont été créés.

RÉSOLUTION : CÉ 19-20/61

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme France St-Amand

APPUYÉ PAR : Mme Hélène Marchildon

D'ADOPTER l'utilisation des fonds spéciaux en 2020-2021 pour les dépenses associées aux activités pour lesquelles les fonds ont été créés.

Adoptée à l'unanimité

Contrat de fourniture de services et location de salle

Dans un premier temps, M^{me} Sylvie Costachesco donne une brève explication aux membres du contrat de prêt ou de location de salle.

RÉSOLUTION : CÉ 19-20/62

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jean-Claude Orphée

APPUYÉ PAR : Mme Amélie Sirois

DE DONNER l'autorisation à la direction de faire la gestion des contrats de prêt ou de location de salle ainsi que les fonds associés pour l'année scolaire 2020-2021.

Adoptée à l'unanimité

Dans un deuxième temps, M^{me} Sylvie Costachesco donne une brève explication du contrat de fournitures de services.

RÉSOLUTION : CÉ 19-20/63

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Lyne Châteauneuf

APPUYÉ PAR : Mme Amélie Sirois

DE DONNER l'autorisation à la direction de faire la gestion des contrats de fourniture de services pour l'année scolaire 2020-2021.

Adoptée à l'unanimité

10. Présentation de la prévision de la clientèle 2020-2021

La prévision de la clientèle 2020-2021 est présentée. Mme Bérubé précise qu'il y a une augmentation de clientèle de 41 élèves ce qui nous mène à 1138 élèves en tout et l'ajout d'un groupe de secondaire 3 de plus que l'an passé, ce qui nous mène à 42 groupes au total.

11. Présentation des plans des effectifs 2020-2021

Un résumé des plans des effectifs de l'école secondaire Rive-Nord pour l'année scolaire 2020-2021 est présenté. Mme Nancy Bérubé précise que tout le personnel en place est reconduit et qu'il y a les ajouts suivants : un psychoéducateur, un orthopédagogue ainsi qu'un nouveau poste en science.

12. Présentation du modèle EHDAA pour 2020-2021

Les recommandations du comité EHDAA pour l'année 2020-2021 sont présentées. Le groupe fermé pour la mesure d'aide en mathématique 3e secondaire est reconduit. Il y a une modification à la mesure d'aide en français en 3e secondaire, au lieu de faire un groupe fermé d'élèves en difficulté, les élèves seront répartis dans tous les groupes. Il y aura de l'enseignement ressource une période sur deux dans chacun de ces groupes.

La mesure Madaptec est reconduit à 8 périodes afin de soutenir tous les élèves ayant des besoins particuliers associés à l'utilisation d'un ordinateur. Les quatre TES sont maintenus en poste et il y aura un orthopédagogue et un psychoéducateur engagés à temps plein. Le groupe profil orientant de 3^e secondaire sera maintenu et il y aura un ajout du groupe PO 4 pour que les élèves continuent d'avoir un soutien. De plus, les enseignants qui auront de la difficulté avec un groupe, auront le un soutien ponctuel.

RÉSOLUTION : CÉ 19-20/65

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Marie-Claude Doutre
APPUYÉ PAR : Mme Amélie Sirois

D'APPROUVER le modèle présenté EHDAA pour l'année 2020-2021.

Adoptée à l'unanimité

13. Présentation du calendrier scolaire 2020-2021

Mme Nancy Bérubé dépose le calendrier scolaire 2021-2021.

14. Présentation du bilan de l'année 2020-2021 et des objectifs à venir du plan de lutte pour contrer l'intimidation pour l'année 2020-2021.

Mme Manon Verdon fait un résumé de ce qui a été fait cette année et les objectifs de l'année prochaine. Il est très important de travailler en collaboration avec les élèves, les membres du

personnel et les parents. En ce qui concerne les élèves, depuis que le conseil des élèves est créé, ils participent activement. Les membres du personnel seront interrogés à savoir s'ils ont besoin de formation. Le plan de lutte est aussi déposé au CÉ et sur le site de l'école pour engager les parents. Elle invite les parents à lui écrire s'ils sont intéressés à faire des propositions. Malheureusement, il n'y a pas eu de sondage de fait vu la situation actuelle. Il y a le comité « Empreinte » chapeauté par Mme Marlène Fournier qui sera à travailler pour l'an prochain. Au début des classes, Mme Manon Verdon rencontrera tous les élèves pour les informer du plan de lutte.

RÉSOLUTION : CÉ 19-20/66

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme France St-Amant

APPUYÉ PAR : Mme Amélie Sirois

D'APPROUVER le bilan de l'année 2020-2021 et les objectifs à venir du plan de lutte pour contrer l'intimidation pour l'année 2020-2021.

Adoptée à l'unanimité

15. Présentation du rapport annuel du conseil d'établissement 2020-2021.

Ce point est reporté au prochain CÉ.

16. Information du représentant au comité de parent

Mme Brigitte Dubois mentionne qu'il n'y a pas eu de réunion régulière depuis le début de la Covid-19. Par contre, elle a assisté, de manière virtuelle, à une rencontre le 23 avril dernier concernant le cadre d'organisation scolaire 2021-2024. M. Roch-André Malo et Madame Isabelle Guay ont fait un résumé de ce que comprend comme établissement la CS. Ils ont mentionné qu'il y aura une modification quant à la méthodologie utilisée pour faire les projections de clientèle puisqu'il y a un net décalage entre la réalité et les projections du MEES. La modification est rendue nécessaire, afin d'être plus précis dans les prévisions de clientèle et ainsi prévenir les besoins futurs.

Il y a un débordement majeur à venir au niveau des écoles secondaires, autant dans l'ouest de la CS que dans l'est. Par exemple, pour l'école secondaire Rive-Nord, le ministère situe la capacité à 1017 élèves et dans les projections pour 2023-2024, l'école devrait accueillir 1223 élèves. Il y a donc des demandes d'ajout d'espace dans le plan d'infrastructure 2020-2030 qui comprend entre autres, 750 places dans le secteur ouest et 2 x 1000 places dans le secteur est, en plus d'un agrandissement de 200 places à l'école du Harfang et de 300 places à l'école Saint-Gabriel.

Une réunion extraordinaire du comité de parents a eu lieu le 30 avril dernier afin de donner des éclaircissements concernant la tenue des réunions du CÉ de manière virtuelle. Le président du CP a fait part de l'arrêté ministériel qui permet, dorénavant, la tenue des rencontres et que celles-ci seraient légitimes dans la mesure où elles sont publiques, que la date soit connue de tous, via les sites internet et que toute personne qui désire y assister puisse

le faire. Par ailleurs, il est demandé de faire adopter toutes les résolutions qui auraient été prises avant l'arrêté ministériel lors de la prochaine rencontre du CÉ. Celles-ci peuvent être adoptées en bloc sans tout repasser. Enfin, il est aussi demandé à ce que le procès-verbal des réunions soit disponible rapidement sur le site internet de l'école.

Enfin, lors de cette réunion, Madame Pedneault des services corporatifs, a présenté des documents et les règles pour la mise en place du nouveau CA en remplacement des commissaires. Elle a aussi rappelé que l'AGA des écoles doit être tenue au plus tard le 18 septembre et que le représentant (et son substitut) au comité de parent soit élu à ce moment.

17. Information de la Fondation « Vision Excellence »

Aucune information est donnée sur ce point.

18. Information de la direction

La direction informe les parents qu'il est survenu plusieurs problématiques en lien avec les cours en ligne. Certains de nos élèves ne font pas bon usage de leurs outils numériques. Elle précise aux parents qu'il y aura des mesures de prises afin de limiter ce nombre d'incidents. L'une des mesures se veut éducative et elle consistera à faire signer aux élèves et aux parents un engagement en lien avec une charte du citoyen numérique responsable. Celle-ci sera en place avant le début de l'année scolaire.

Pour ce qui est de la fin de l'année scolaire, plus d'informations suivront sous peu en lien avec la remise du prêt de matériel scolaire fait aux élèves et le bulletin de fin d'année. De plus, vers la fin juin, les parents recevront l'information en lien avec le début de l'année scolaire.

Des parents informent madame Bérubé de leurs inquiétudes advenant un début d'année scolaire virtuel. Ils précisent qu'ils auront besoin d'une bonne prise en charge de la part de l'école particulièrement avec le retour au travail de la majorité des parents. Un parent mentionne qu'il devient très difficile pour eux d'assumer un suivi scolaire rigoureux auprès de leur enfant. Madame Bérubé assure aux parents qu'ils recevront le soutien nécessaire.

Madame Verdon, informe les parents qu'ils recevront un bulletin PEI. Pour ce qui est des heures incomplètes d'apprentissage par le service, les élèves pourront les compléter l'an prochain.

Madame Bérubé informe les parents qu'à compter du 15 juin, la commission scolaire deviendra "le centre de services scolaire des Mille-Îles". Nous conserverons donc notre acronyme CSSMI.

19. Information des représentants du personnel.

Personnel enseignant

Mme Amélie Sirois mentionne que les enseignants font tout leur possible pour enseigner aux élèves malgré la situation actuelle et s'adaptent à la technologie.

Mme Jo-Ann Fontaine fait un coup de chapeau à Mme Kathleen Mc Garr qui est très disponible et qui a créé un groupe facebook pour soutenir les enseignants en difficultés. Elle remercie aussi la direction d'être à l'écoute et de soutenir les enseignants dans toutes leurs demandes.

Personnel PPO

Mme Josée Dumoulin informe que le personnel PPO est très sollicité pour finaliser l'année en cours et préparer la prochaine année scolaire.

Mme Nancy Bérubé mentionne qu'il y a toute une structure autour de la préparation et beaucoup de travail est fait.

20. Divers

La présidente du CÉ remercie chaleureusement la direction de l'école secondaire Rive-Nord pour la gestion qu'elle fait durant la crise. Elle souligne le travail supplémentaire et la gestion d'évènements imprévus engendrés par la pandémie. Elle fait remarquer comment la direction, même si elle nage dans les eaux inconnues, reste transparente et transmet l'information. Elle mentionne que Madame Nancy Bérubé et son équipe, qui malgré le fait qu'ils transigent avec les inquiétudes des parents, des élèves et probablement de certains enseignants, elle garde le cap et demeure forte. La président du CÉ remercie Mme Nancy Bérubé et son équipe d'être à l'écoute de tous et de faire de leur mieux sans relâche.

21. Levée de l'assemblée

RÉSOLUTION : CÉ 19-20/67

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Gabriel Beauvais

APPUYÉ PAR : Mme Amélie Sirois

DE LEVER l'assemblée. Il est 21h45

Adoptée à l'unanimité

Brigitte Dubois
Présidente

Nancy Bérubé
Directrice